

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

9 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **15 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 11

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint

absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

QUESTION N° 12

OBJET : Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029 : avenant 2 Lot 01 et avenant 1 au lot 04

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 novembre 2021 et la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2021

Par délibération en date du 26 mai, le conseil municipal a attribué les marchés de travaux pour l'aménagement d'une voie verte sur la RD2029.

Par délibération du 27 septembre, le conseil municipal a autorisé la passation d'un avenant 1 avec le titulaire du lot 01, le groupement EUROVIA – SER, pour la création de prix unitaires nouveaux sans incidence financière.

Aujourd'hui, deux avenants sont envisagés.

Concernant le lot 01, il est impacté par des travaux supplémentaires correspondant au reprofilage de la chaussée du nouveau giratoire Zola. Il convient en effet de réaliser une pente depuis le centre du giratoire vers ses extérieurs afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales.

Ces travaux consistent ainsi en la fourniture et mise en œuvre de grave bitume à 100 € HT la tonne soit une plus-value estimée à 24 000 € HT. Il convient donc de créer ce prix nouveau au bordereau de prix unitaire.

Le montant du marché du lot 01, initialement prévu à 1 387 474.20 € HT, est porté à 1 411 474.20 € HT (+ 1.73%).

Concernant le lot 04, celui-ci a été attribué à MACHEFFE pour un montant de 59 410 € HT. Ce titulaire n'est pas soumis au versement de la TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts. Toutefois, il envisage de sous-traiter à l'entreprise Les murailles de la vallée (07340 Talencieux) qui elle n'est pas exonérée de la déclaration et du paiement de la TVA sur les prestations qu'elle réalise. Ainsi, il est proposé par avenant d'acter la modification de la TVA sur la partie sous-traitée. Le montant du marché hors taxe reste inchangé et la TVA supplémentaire s'élève à 600 € correspondant à une sous-traitance de 3000 € HT.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire à signer les avenants susmentionnés.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL